

**PROCES VERBAL
N° 8**



SAISON 2020/2021

COMITE DE DIRECTION
du jeudi 8 avril 2021
Moyen électronique utilisé : messagerie

PARTICIPANTS : M. GAZEAU Jean-Jacques, Président du District
Mmes BLAIS Bénédicte - JAUNET Annie - POITIERS Claire - RICHARD Gwenaëlle
MM. ARRIVE Paul - BLANCHARD Daniel - BORY Fabrice - BURGAUD Lionel - CAUDAL Christian - CHAILLOU Olivier – DIEUMEGARD Mathieu - DROCHON Michel - GUIBERT Christian - JAUNET Claude - MANDIN Florent - PELLETIER Michel - PLUCHON Damien - SAVINAUD Bertrand

EXCUSE : Dr TENAILLEAU Jean-Paul

**SUR PROPOSITION DU BUREAU DU COMITE (réunion du 06/04/21),
les membres du Comité de Direction, interrogés par messagerie électronique,
valident les dispositions suivantes :**

- Les droits d'engagements championnats District Seniors et Jeunes, les droits d'engagements Coupes District Seniors (les droits d'engagements Coupes Jeunes n'ont pas été prélevés) pour la saison 2020/2021 seront reportés pour la saison 2021/2022, sous la forme d'un avoir crédité au 1^{er} juillet 2021 sur le compte District de chaque club.

En conséquence, les clubs n'auront pas de droits d'engagements à payer dans ces compétitions pour la saison 2021/2022, sauf s'ils engagent des équipes supplémentaires ;

- Les clubs seront exonérés de la redevance forfaitaire arbitrage pour la saison 2020/2021.

Ces deux décisions représentent une aide totale de 84 455 € qui s'ajoute au fonds de solidarité déployé en début de saison et auquel avait contribué le District à hauteur de 3€23/licencié soit 105 086 €.

Parallèlement à ces mesures, le Bureau propose :

- Maintien de l'aide à la formation de 1 euro/licencié (sous réserve de fournir les factures au District pour 2020/2021) ;

- De prolonger l'aide de 1€/licencié pour l'achat de gourdes jusqu'au 30 juin (facture d'achat à produire au District).

Des mesures complémentaires pourraient être prises en fonction des décisions de la FFF et de la situation économique du District en fin de saison.

LE PRESIDENT, Jean-Jacques GAZEAU

LE SECRETAIRE, Daniel BLANCHARD